



**SECTION
DU VAL DE MARNE**

Comité n° 1

Bry, Champigny, Joinville, Villiers,

Subventionné par 3 communes

Le 12 juin 2024

Bulletin n°46

Entraide et Légion d'Honneur

Cher(e)s Légionnaires, Cher(e)s Ami (e)s,

Dans cette période trouble, voici un peu de lecture qui vous changera de la morosité des informations du monde !. Vous y trouverez :

- une nouvelle sociétaire, Chantal RIALIN, décorée le 27 mars 2024,
- un résumé de nos conférences-débats de cette année dans les collèges et lycées du Val de Marne et de Seine-et-Marne, dépendants de l'Académie de Créteil,
- François Messina qui a œuvré à Rome, à l'ambassade de France auprès du Saint Siège ,
- une explication des services spéciaux en Russie, bien dans l'air du temps,
- l'histoire de l'Ecole Militaire,
- l'interview d'une ancienne élève de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur,
- le décollement de rétine expliqué par le Docteur Jacques Hascoët, qui peut en parler sagement pour l'avoir récemment vécu !



Je vous souhaite une excellente lecture de ce Bulletin, et un bel été, pas trop pluvieux !

Bien à vous,

Dominique PÉRIGORD

Présidente du Comité 94/1

Prochaines dates à RETENIR

- **Assemblée Générale de la SMLH** et AGE le mercredi 26 juin 2024 à BREST 29
- **Sortie mémorielle en Normandie : les vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024**

Société des Membres de la Légion d'Honneur

Comité n°1 –Dominique PÉRIGORD. 06.18.44.18.86 -perigorddodo@yahoo.fr

Conception et Réalisation du bulletin : Dominique Périgord - création 1995 Marcel Vézinat

La vie de notre Comité

Le 27 mars 2024, Jean-Michel GODILLON, délégué pour Joinville-de-Pont et moi-même assistions à la **remise de la Légion d'Honneur à Madame Chantal RIALIN.**

Chantal RIALIN est née le 27 mars 1954 à PARIS, mais la famille déménage à La Varenne et c'est au collège Charcot à Joinville le Pont qu'elle étudie, avant de passer un BEP sanitaire et social à Paris. Son papa décède alors qu'elle a 10 ans. Elle devient bénévole à la Croix Rouge de ses 14 à 17 ans. Elle commence alors à avoir des troubles de la vision nocturne.

Elle devient auxiliaire de puériculture en 1972 dans une crèche départementale, puis se marie et devient maman d'une fille en janvier 1978 et d'un garçon en décembre 1979. Elle obtient son diplôme d'auxiliaire de puériculture en 1985 et arrive à Joinville en 1986 et passe avec succès le concours d'infirmière de l'APHP.

En 1990, sa vision nocturne lui pose de gros problèmes, sa vue est très dégradée et le diagnostic est sans appel : rétinopathie pigmentaire, qui mène à la cécité.

Elle passe et réussit néanmoins le concours d'entrée à l'école d'assistantes sociales dont elle obtient le diplôme en juin 1994. Elle exerce alors au Bois l'Abbé à Champigny jusqu'en 2002 puis à Joinville jusqu'en 2006 et enfin à la Maison Départementale des Personnes Handicapées à CRETEIL jusqu'à l'heure de sa retraite en 2014.

En 2011, elle intègre l'association européenne des pilotes handicapés visuels « les Mirauds Volants » co-fondé par son compagnon Patrice Radiguet ; elle « permet aux déficients visuels de piloter des avions des planeurs et des ULM grâce à des formations et à l'utilisation d'un soundflyer, dispositif qui traduit les mouvements de l'aéronef en signaux sonores. »

En 2014, Chantal Rialin effectue des permanences d'assistante sociale pour l'association « Femmes pour le dire, femmes pour agir » association qui lutte contre la double discrimination de vivent les femmes handicapées (celle du genre et celle du handicap) , à la demande de sa fondatrice Maudy Piot..

En 2019, après le décès de Mme Piot et un nouvel investissement dans les permanences « d'écoute violence », Chantal RIALIN entre au conseil d'administration de l'association, dont elle devient présidente en 2021. Sachant que 4 femmes handicapées sur 5 sont victimes de violences , cette association « FDFA promeut la place des femmes handicapées dans la société, quel que soit leur handicap. Elle combat les violences, les maltraitances subies par les femmes en situation de handicap : *femmes handicapées, citoyennes avant tout !* » ».

Le 14 juillet 2023, Chantal RIALIN était nommée Chevalier de la Légion d'Honneur, sur



Remise de la Légion d'Honneur à Chantal RIALIN par Mme MONTCHAMP

proposition du Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, comme « Présidente d'une association pour la valorisation des femmes en situation de handicap ». Et le 27 mars 2024, jour de ses 70 printemps, Mme Marie-Anne Montchamp, ancienne secrétaire d'état chargée des personnes handicapées remettait la Légion d'Honneur à Mme Rialin.

Dominique Périgord,

Avec les renseignements de Mag'Zine 329 de Joinville le Pont, des Mirauds volants et de www.fdfa.fr



Marie-Anne Montchamp, Chantal Rialin et Olivier Dosne, Maire de Joinville-le -le -Pont Photos DP

Nos interventions dans les collèges et lycées

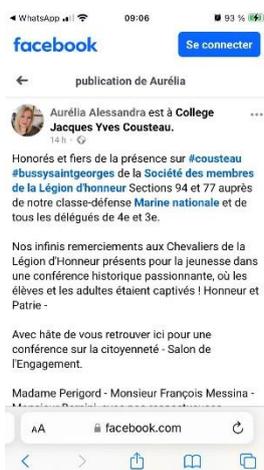
Le 21 décembre 2023, Jacques Hascoët, Jean-Michel Godillon et moi-même, intervenions au **Collège Jean Moulin** 48 rue de l'adjudant Dericbourg 94550 **CHEVILLY-LARUE**, pour 5 classes de 5^{ème} (soit une centaine d'élèves) sans les membres du comité local qui n'avaient pu être présents. Notre power point avait été pour ce faire ré-adapté à ce type de classe. Nous avons eu de nombreuses questions, malgré le jeune âge des élèves.

Le 29 janvier 2024, Jacques Hascoët, François Messina et moi-même intervenions au **Collège Pierre de Ronsard à SAINT MAUR 94**, pour une trentaine d'élèves de la classe 3^{ème} défense ; nous étions accompagnés de Micheline Hotyat, et de Olivier Farret respectivement Présidente et Vice-Président du comité local, et en présence de Franck Geider, Secrétaire des "Palmes académiques du Val-de-Marne, et de Madame l'Inspectrice académique....

Le vendredi 2 février 2024, François Messina et moi-même, accompagné de Monsieur Bennini, Président du Comité local,



interventions au **Collège Jacques-Yves Cousteau** 3 place du Clos Saint Georges à **BUSSY-SAINT-GEORGES-77** pour une cinquantaine d'élèves (moitié classe défense Marine Nationale, moitié délégués de classe de 4^{ème} et 3^{ème} ainsi que la Provisseure Mme Aurélia Alessandra et quatre professeurs.



Immédiatement un article sur notre intervention était publié sur la page facebook du Collège. A noter que la classe défense et sécurité globale est parrainée par le Dupuy-de-Lôme, navire de collecte de renseignements, que les élèves ont pu visiter à Brest au mois de mai.

Sur l'invitation de Mme Alessandra, Jean-Michel GODILLON, Capitaine de de Frégate, représentant notre Comité s'est rendu le 18 avril 2024 à la cérémonie de Parrainage Militaire de l'Escadrille 57S, unité de l'aéronautique navale basée à Landividiau 29, par la ville de Bussy Saint Georges 77, en présence du Capitaine de l'Escadrille Jean-Damien Variot et de Monsieur Louis Giscard d'Estaing.

Dominique Périgord

ROME

Conférence sur l'Histoire de la Légion d'honneur et des ordres nationaux à l'ambassade de France près le Saint-Siège

François MESSINA avril 2024

Après avoir remercié S.E. Mme Florence Mangin, l'ambassadrice, M. Marcel Escure ministre-conseiller pour avoir organisé cette présentation dans les salons de la Villa Bonaparte, siège de l'ambassade, François Messina, dans son introduction, a souligné ce moment exceptionnel d'être à la Villa Bonaparte et parler de la Légion d'honneur.

Rappelons-nous : après la chute de l'Empire, une partie de la famille Bonaparte, Madame mère (Laetitia), le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, certains de ses frères s'installent sous la protection du pape Pie VII (qui avait sacré Napoléon). La sœur de Napoléon, Pauline, princesse Borghèse, qui avait suivi l'Empereur déchu à l'Île d'Elbe, les rejoint en 1815 et acquiert la villa du cardinal Valenti. Elle y entreprend d'importants travaux inscrivant ainsi le style Empire dans l'architecture romaine du XVIIIe siècle.



De nombreuses personnalités assistaient à cette présentation : M. Escure, M. Maiolino, consul général de France, le Professeur Denis Fadda, président ONM Italie-Saint-Siège, Mgr Bréguet, recteur de Saint-Louis des Français, M. Fournel et Mme El Kasmi représentants permanents à l'ONU, M Spiesser représentant des Français de l'étranger, le proviseur du lycée français Chateaubriand, des étudiants et des personnels des ambassades.

M. Messina, depuis quelques années avec ses collègues de la SMLH94, en partenariat avec l'académie de Créteil, propose cette conférence dans les collèges et lycées de l'académie.

Enfin, à l'invitation de M. Pestourie, proviseur du lycée Chateaubriand, M. Messina a présenté une conférence sur la « citoyenneté » à des classes de 1ere et terminale. Ce qui a permis d'engager en fin de séance à un libre échange sur de nombreux sujets.



ROME : Remise de la médaille de la SMLH au commandant de la garde suisse pontificale



La Basilique Saint-Pierre vue des jardins privés

La première rencontre avec Christophe Graf, colonel commandant la Garde suisse s'est faite en 2023, lors de l'inauguration officielle de la nouvelle ambassade de Suisse près le Saint-Siège. La cérémonie, à laquelle était invitée François Messina, s'était en fait déroulée dans la caserne de la Garde au sein même de la Cité du Vatican. En avril dernier, il a été convenu qu'une nouvelle rencontre aurait lieu dans un cadre moins protocolaire. Ce fut l'occasion pour François Messina de remettre à Christoph Graf, dans son bureau, la médaille de la Société des Membres de la Légion d'honneur. Des échanges ont permis de consolider cette relation et de tracer des perspectives intéressantes notamment pour le XIXe sommet de la Francophonie en octobre



LA RUSSIE : les services spéciaux

Le récent attentat de Moscou, la guerre en Ukraine mettent les services spéciaux russes sur le devant de la scène, mais en fait, dès que l'on s'intéresse à l'histoire de la Russie, on ne peut que constater le rôle persistant et essentiel des "organes".

La Russie, l'URSS et à nouveau la Russie n'ont jamais (à l'exception de quelques mois très fugaces) connu la démocratie, or le fondement de tout régime autoritaire est la puissance des services secrets qui garantissent son fonctionnement. Le KGB qui a sévi pendant une grande partie de régime soviétique (de 1954 à 1991) était en charge de la sécurité, au sens très large de cette notion. Il était le Ministère de la Sécurité d'Etat, ce qui lui laissait les coudées franches pour toute activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'URSS et qui lui conférait une totale légitimité dans les instances du parti communiste et du gouvernement.

Cette participation sans restriction à l'action de l'Etat lui garantissait une complète impunité dans le cadre, notamment, de la détention des opposants ou de leur élimination physique. Le KGB était très redouté de la population, mais en même temps, respecté par un peuple habitué à l'autorité, et, par ailleurs, très nationaliste. De plus, il faut souligner que le KGB recrutait (en particulier pour les personnels appelés à servir à l'étranger) les meilleurs étudiants et les meilleurs militaires. Les effectifs étaient pléthoriques (probablement jusqu'à 500 000 fonctionnaires), d'autant qu'y étaient associés les garde-frontières, (pour 250 000 hommes) Leurs moyens financiers étaient illimités.

A partir de 1991, le KGB "disparaît", mais ses missions sont maintenues et sont réparties entre plusieurs services qui restent sous les ordres très puissants du pouvoir politique qui les contrôle de façon très serrée. Les personnels sont moins nombreux et de qualité moindre, car les plus brillants ont quitté leur fonction pour devenir des chefs d'entreprise qui, vraisemblablement, restent en contact avec leur ancienne centrale. L'imbrication dans les instances étatiques reste la règle. Un exemple est Yevgeny PRIMAKOV né en 1929 à Kiev en Ukraine qui fut, entre autres, numéro deux du KGB, directeur du SVR (l'un des successeurs de KGB), ministre des Affaires Etrangères et premier Ministre. Décédé en 2015, il était, à la fin, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

En 1995, la restructuration du KGB a abouti à la création de deux entités essentielles suivant un modèle plus international certainement destiné à tenter d'atténuer l'image détestable du KGB. Cette modification a, cependant, entraîné une inévitable concurrence entre les services et une perte d'efficacité. Il y a donc un service intérieur, le FSB et un service extérieur, le SVR. Le GRU (devenu GU) est le service de renseignement militaire qui est, surtout, le bras armé des deux autres services pour des missions particulièrement délicates.

Le FSB (Service Fédéral de Sécurité) est, en fait, le véritable successeur du KGB dont il reprend la majeure partie des responsabilités, qu'il s'agisse du contre-espionnage intérieur, du contreterrorisme, des systèmes d'écoute et d'interception. Son rôle déborde au-delà des frontières de la Russie, dans les ex-pays de l'URSS où le FSB compte encore de très nombreux agents traités conjointement avec le SVR pour des actions extérieures de renseignement. Vladimir Poutine a, lui-même, été pendant un an le directeur du FSB et a nommé pour lui succéder N. PATROUCHEV, qui était son plus proche conseiller en tant que secrétaire du Conseil de Sécurité. Ce dernier vient d'être tout récemment remplacé par le ministre de la Défense S. CHOÏGOU. Le FSB a aussi autorité sur les garde-frontières, ce qui permet de disposer de plusieurs centaines de milliers de personnels civils et militaires. La mentalité générale, au sein de FSB, est surtout sécuritaire et nationale.

Le SVR est le service de renseignement extérieur de la Russie. Sa mission principale est le recueil du renseignement de toute nature par le recrutement d'agents étrangers travaillant dans des structures prioritaires (surtout domaines scientifique et technique). Ces actions sont menées par les représentations russes du SVR à l'étranger implantés au sein des ambassades (« residentura ») et par des clandestins ou des semi-clandestins (journalistes, ingénieurs, étudiants...)

L'activité des officiers du SVR est donc assez classique des services spéciaux dans leur mode opératoire (protection des contacts avec de nombreuses ruptures de filature, rendez-vous clandestins, etc.) et ils ont en général un bon, voire très bon, niveau culturel et linguistique. Ils ont bénéficié d'une formation spécifique pour s'adapter au mode de vie de leur lieu d'implantation. Le mode de recrutement a forcément changé puisque le ressort idéologique n'est plus vraiment utilisable, non plus que la compromission. La corruption par l'argent est maintenant le mode essentiel.

Le SVR est aussi en charge des relations avec les autres services étrangers, y compris avec les anciens adversaires du KGB (i-e les occidentaux) et une « coopération » existe notamment dans la lutte anti-terroriste et pour « passer des messages ». Des réunions régulières sont organisées pour confronter les points de vue sur les situations de crise. D'une façon générale, le SVR est plus ouvert que le FSB.

Un aspect particulier de la politique russe et de l'activité des services est le recours à la désinformation. Ce mode d'action est historique en Russie (les villages Potemkine pour tromper Catherine II, les sous-marins gonflables ...). Dans les années 90, on estimait que le KGB disposait de 50 000 personnes spécialisées dans la désinformation, autrement désignée comme « mesures actives ». Les conflits, les événements majeurs (élections américaines), sont autant d'occasions pour les services russes de réaffirmer leur compétence dans ce domaine, d'autant qu'ils disposent de personnels « hackers » rompus à l'exercice et que les réseaux sociaux sont un magnifique terrain de propagation



La loubianka

On peut dire, en conclusion, que malgré la chute du Mur et l'affaiblissement de l'empire russe, les services continuent d'être un rouage essentiel du pouvoir et de l'activisme russe dans le monde (Ukraine, Afrique...)

L'Air du Temps ...

L'ECOLE MILITAIRE à PARIS 7ème par Marcel Vézinat



Maurice de SAXE -fils naturel du Roi de Pologne Auguste II- promu Maréchal en 1743, est à l'origine de la fondation de cette Ecole Royale Militaire destinée à la formation militaire et pédagogique de la jeunesse « noble » souvent désargentée ! Durant la guerre de succession d'Autriche, il a pu constater que les régiments royaux manquaient d'officiers bien formés.

L'Ecole militaire doit beaucoup aussi à la favorite de Louis XV, la marquise de Pompadour, qui pèse de son influence auprès du roi. Le souverain décide donc la construction à Paris d'une Ecole pour le logement, la subsistance et l'éducation dans l'art militaire de cinq cents jeunes gentilshommes pauvres du Royaume. L'édit de création est signé par le roi le 13 janvier 1751.

Le Roi confie à l'architecte Jacques-Ange GABRIEL la responsabilité des plans et l'Ecole Militaire sera son œuvre maîtresse sur une plaine maraîchère de 12 hectares avec un financement difficile.

Les travaux débutent en 1753 et les 80 premiers cadets entrent à l'Ecole Militaire le 18 juillet 1756.

Le 12 août 1760 Louis XV se rend pour la première fois sur le site de l'Ecole Militaire.

L'âge d'admission est fixé de 8 ans révolus à 13 ans, il faut savoir lire et écrire et pouvoir justifier par titres originaux de quatre générations de noblesse.

Après de nombreuses péripéties dont le saccage par des émeutiers le 19 août 1792, et la vente des biens restants, la Convention décrète la vente et convertit l'Ecole en caserne de cavalerie et...dépôts de pains !

L'Ecole Royale retrouvera un peu de son éclat en 1795 lorsque Bonaparte, Premier Consul y établit son quartier général et la garde impériale y conserve ses quartiers jusqu'en 1815. Napoléon Bonaparte avait intégré l'Ecole royale militaire à l'âge de 15 ans ! Et à 16 ans et 15 jours il est le plus jeune à décrocher son premier grade dans l'Armée.

L'histoire de l'Ecole Militaire est étroitement liée à celle de Napoléon qui y distribue les « Aigles » aux régiments de l'Empire. et le 24 juin 1810 une grande fête y rassembla 600 000 personnes pour célébrer le mariage de Napoléon 1er et Marie Louise.

Dès la chute de l'Empire, la garde royale des Bourbons investit à son tour l'Ecole et ...nouveau pillage en 1848.

Les événements de la guerre de 1870, les revendications des fédérés de la Commune en mars 1871, le besoin de former des officiers d'Etat Major se fait cruellement sentir et en 1880, l'Ecole supérieure de guerre est transférée des Invalides à l'Ecole Militaire.

Et ne pas oublier l'affaire Dreyfus qui retrouve l'Ecole Militaire où le capitaine y est dégradé cour Morland en 1895 et le 21 juillet 1906 et la cérémonie de réhabilitation cour Desjardins durant laquelle il reçoit les insignes de la Légion d'Honneur !

Pendant la première guerre mondiale les bâtiments de l'Ecole Militaire servent de dépôt et d'hôpital et pas moins de 4 000 chevaux !

À la déclaration de guerre en 1939 l'Ecole Militaire devient garnison allemande, mais elle est libérée à l'aube du 25 Août 1944 par les éléments de tête de la 2ème division blindée du Général LECLERC.

Dès 1947, les Ecoles de l'enseignement militaire s'installent à nouveau sur le site de l'Ecole Militaire qui retrouve ainsi sa vocation première que plus rien n'est venu perturber depuis.

Rappelons qu'il y a eu les événements de la Commune de 1871 et les deux guerres mondiales qui ont marqué et abimé cette « grande caserne » ! de la cour d'honneur à la rampe d'escalier en marbre, aux belles colonnades, le dôme du château quadrangulaire, et son système d'horlogerie novateur pour l'époque.



L'Ecole militaire est située au cœur de la Capitale dans le prestigieux 7ème arrondissement et face à Elle, la Tour Eiffel qui domine le champs de Mars.

Classée monument historique en 1990, l'Ecole Militaire est chargée d'histoire à plus d'un titre.

LES MAISONS D'ÉDUCATION DE LA LÉGION D'HONNEUR « TEMOIGNAGE D'UNE ANCIENNE LYCÉENNE DE L'ÉTABLISSEMENT DE SAINT-DENIS »

Interview réalisée par François Messina



Créées le 15 décembre 1805 par Napoléon, les Maisons d'Éducation de la Légion d'Honneur étaient destinées à donner une éducation d'excellence aux filles des soldats napoléoniens tombés sur le champ de bataille.

A l'époque, trois maisons d'éducation voient le jour, la première à Ecoeu (désormais fermée et abritant le musée national de la Renaissance), la deuxième dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis, qui est aujourd'hui le lycée et la troisième aux Loges utilisée pour le collège.

Pour intégrer cette institution d'excellence, il faut qu'un parent, grand-parent ou un arrière grand-parent (seulement pour les Français) soit décoré de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite ou de la Médaille Militaire.

*J'ai invité **Bohra BENACHOUR** à nous faire part de son parcours au collège des Loges puis au lycée à Saint-Denis.*

Réponses à mes questions :

1.
J'ai eu la chance et l'honneur d'étudier à la MELH de la classe de 6^e à la classe de 2^e année de BTS Commerce International (9 ans) grâce à mon grand-père maternel, tunisien d'origine andalouse, Monsieur Slimane Mostafa Zbiss, pionnier de l'archéologie en Tunisie, restaurateur et épigraphiste, qui a concentré ses travaux sur le patrimoine arabo-musulman en Tunisie et en Espagne mais aussi dans les pays du monde arabe. Il fut décoré de la Légion d'honneur en 1984 par le président Mitterrand.

J'ai toujours été bonne élève et j'aimais apprendre. J'étais aussi la seule fille de la famille en âge d'intégrer la MELH car toutes les autres étaient soit adultes soit à l'étranger. J'avais donc un devoir d'y représenter ma famille et de faire honneur à mon grand-père.

2.
En arrivant en classe de 6^e à la MELH, j'ai passé les examens pour intégrer la classe de maîtrise (10h de musique par semaine : instrument, solfège, chant, chorale, histoire de la musique, concerts) parce que précédemment j'étais inscrite en conservatoire (j'apprenais la contrebasse) et je voulais continuer la musique. J'ai également passé les examens pour étudier à la fois l'Anglais et l'Allemand en LV1. J'ai réussi à obtenir les 2 options et à intégrer la meilleure classe de l'établissement, mais j'ai dû changer d'instrument de musique et passer au piano.



*Mlle Benachour,
deuxième en bas à droite*

Au collège déjà, l'enseignement scolaire était exigeant et toutes les conditions étaient réunies pour la réussite des élèves : étude, activités extrascolaires (musique, sport, aquarelle, broderie...).

En sport, j'ai pratiqué le tennis, le basket, la natation et l'escrime.



Mlle Benachour, première à gauche

En plus de nous transmettre des valeurs de savoir-vivre et de savoir-être, l'institution permet de vivre des expériences uniques en associant les élèves à des cérémonies militaires ou civiles comme les prises d'armes aux Invalides, le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe ou encore la Galette de l'Élysée, avec le Président de la République. J'ai d'ailleurs eu la chance d'être invitée en 2006, à l'âge de 12 ans, par le Président Jacques Chirac.

3.

Au lycée, j'ai pu reprendre la contrebasse et intégrer l'orchestre, mais j'ai arrêté le chant pour pouvoir me concentrer sur le sport en pratiquant l'escalade et surtout le rugby, discipline dans laquelle j'ai excellé et où j'ai eu le privilège d'être capitaine et arbitre de l'équipe.

J'ai toujours eu une attirance pour le monde militaire et médical. Très tôt, je me suis intéressée au secourisme en passant mon premier diplôme de secouriste (AFPS) à l'âge de 10 ans.

A 15 ans, je me suis engagée à la Croix-Rouge Française pour devenir secouriste et j'ai commencé à prendre mes premières gardes et faire mes premières interventions à l'âge de 16 ans.

J'ai toujours voulu m'engager à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) parce que j'y retrouvais l'aide à la personne mais aussi la rigueur, l'esprit de corps et le dépassement de soi, des valeurs qui m'animent.

4.

A 19 ans, pendant ma 1ère année de BTS CI, j'ai intégré la BSPP en tant que volontaire en service civique puis en tant que réserviste. Aujourd'hui, cela fait plus de 10 ans que je sers dans cette institution et j'ai gravi les échelons un par un, jusqu'à devenir caporal-chef, c'est-à-dire chef d'intervention au véhicule de secours et d'assistance aux victimes.

En parallèle, j'ai continué mes études : j'ai été major de promo lors de ma troisième année de bachelor effectuée dans une école de commerce spécialisée en management du sport.

Lauréate de l'Institut du Service Civique en 2014 (aujourd'hui Institut de l'Engagement), j'ai eu l'opportunité d'intégrer Sciences Po Grenoble pour faire un double master en communication politique et institutionnelle et communication des entreprises.

5.

Aujourd'hui, cela fait presque 4 ans que je travaille comme collaboratrice parlementaire à l'Assemblée Nationale. Au départ, je suis arrivée dans cette institution par hasard, mais accompagner des élus est un travail qui m'a plu.

Être au contact des personnes, pouvoir les aider, avoir un impact et vivre au cœur de l'actualité sont des aspects qui me plaisent beaucoup dans ce travail qui est exigeant et pour lequel il faut savoir faire preuve d'adaptabilité, de rigueur et de sang-froid mais aussi gérer des situations dans l'urgence et toujours trouver des solutions.

En parallèle, j'ai rejoint il y a 4 ans le conseil d'administration de la Fondation Daniel et Nina Carasso, fondation franco-espagnole, engagée « dans deux grands domaines que sont l'Alimentation durable, pour un accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes ; et l'Art citoyen, pour le développement de l'esprit critique et le renforcement du lien social. »



Mlle Benachour la 4^e à gauche

6.

Je n'ai pas un parcours professionnel tout tracé, je sais que je continuerai de construire mon chemin grâce aux rencontres et aux opportunités qui se présenteront au moment voulu.

Mon passage à la MELH m'a apporté des valeurs fortes : dépassement de soi, esprit de groupe, cohésion, curiosité, adaptabilité, patriotisme, savoir-vivre en communauté, exigence, rigueur.

Mentionner mes 9 années d'internat à la Légion d'Honneur est aussi un gage de réussite et de confiance et a permis de m'ouvrir des portes.

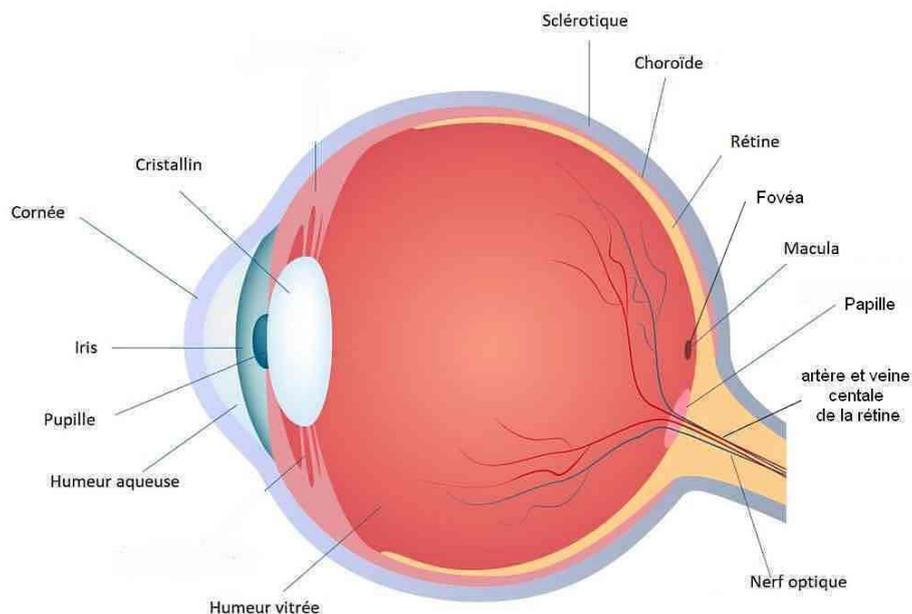
La rubrique médicale du Docteur Hascoët

Le décollement de rétine : une urgence ophtalmologique

Un petit rappel anatomique



La rétine est une membrane qui tapisse la surface interne du globe oculaire. C'est un tissu neurosensoriel très fin, qui transforme les rayons lumineux en un signal nerveux qui sera transmis par le nerf optique au système nerveux central. Il contient des cellules spécialisées, les cônes qui gèrent la vision diurne et les couleurs (au nombre de 5 millions environ) et les bâtonnets qui gèrent la vision crépusculaire, nocturne et le noir et blanc (120 millions environ).



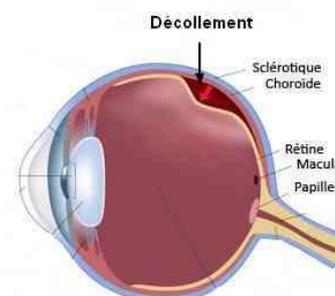
Elle présente 3 zones particulières :

- La macula qui est la région centrale proche de l'axe optique.
- La fovéa qui se trouve au centre de la macula. C'est là où l'acuité visuelle est à son maximum.
- La papille qui est le point de départ du nerf optique. Il n'y a pas de photorécepteurs à cet endroit.

Elle est vascularisée par l'artère et la veine centrale de la rétine.

Qu'est ce qu'un décollement de rétine ?

Pour différentes raisons, un ou plusieurs trous voire une déchirure, vont abîmer la rétine. L'humeur aqueuse vitréenne qui se trouve dans cette partie de l'œil va pénétrer par ces orifices et s'intercaler entre la rétine et son support provoquant ainsi le décollement de cette rétine. Le décollement sera d'autant plus grand que la quantité de liquide sera importante.



Quelles sont les causes ?

- La fragilité de la rétine liée au vieillissement qui peut provoquer une rétraction du corps vitré entraînant une déchirure (Ceci n'est pas une obligation).
- Une forte myopie par la forme particulière qu'elle donne à l'œil.
- Plus rarement le diabète par rupture d'un petit vaisseau sanguin. Le sang vient s'intercaler entre la rétine et son support.
- Un traumatisme de l'œil.

Quels sont les signes ?

Ils dépendent de l'importance du décollement.

Le décollement de la rétine est indolore. Brutalement dans une partie de l'œil, le plus souvent en périphérie, apparaît une zone sombre avec perte de la vision dans cette zone. Elle est très souvent accompagnée de flashes, d'éclairs lumineux. Cette zone peut s'étendre au fur et à mesure que le décollement progresse avec une vision trouble si la macula est atteinte, voire une perte totale de la vision de l'œil.

Parfois il peut s'agir de points noirs flottants dans l'œil comme de la suie. Les corps flottants sont classiques avec le vieillissement et sont gênants mais bénins. C'est leur augmentation qui doit alerter.

L'apparition d'une vision floue et ondulante sans forcément de zone d'ombre.

Que faire ?

Aller consulter en urgence un ophtalmologiste qui après dilatation de la pupille examinera l'ensemble de la rétine par un fond d'œil et verra la déchirure et un OCT qui est un scanner de la rétine. De plus en plus d'ophtalmologistes en ont en cabinet. Cet examen permet en particulier de vérifier l'intégrité ou non de la macula. Le médecin prendra alors la décision du type de traitement. L'autre œil devra aussi être examiné à la recherche de zones de fragilité qui seront traitées préventivement, en général par du laser.

Si il n'y a pas de possibilité de rendez-vous, il faut aller rapidement aux urgences d'un hôpital, qui dispose d'un service d'ophtalmologie.

Quels sont les traitements ? **Le décollement constitué est une urgence chirurgicale au risque de perdre la vue de l'œil atteint.**

La chirurgie consiste à réappliquer la rétine décollée. Pour cela il existe 2 techniques chirurgicales différentes :

- *La vitrectomie* (technique la plus fréquente) :

L'intervention se fait le plus souvent en ambulatoire sous anesthésie locale. Le patient, installé sur le dos, au bloc opératoire, est opéré sous microscope. On pratique l'ablation d'une partie du corps vitré pour pouvoir injecter un gaz destiné à plaquer la rétine contre son support et on cicatrise les bords de la ou des déchirures par application de froid ou de laser. Si le corps vitré a été responsable du décollement et entièrement retiré, il est remplacé par du gaz ou de l'huile de silicone afin de coller la rétine à la paroi de l'œil, le temps de la cicatrisation.

- *La cryoindentation* (encore utilisée pour certains types de décollement.) . On ponctionne le liquide sous-rétinien et on suture un matériel synthétique sur la paroi externe de l'œil (indentation). Puis on cicatrise les bords de la déchirure par application de froid (cryo-application).

Les suites de l'intervention

Un pansement est placé sur l'œil opéré et il est conseillé de dormir la première nuit la tête sur l'oreiller, du côté opéré pour que le gaz applique correctement la rétine. Le pansement peut être retiré dès le lendemain de l'intervention. Les suites opératoires ne sont, en règle générale, pas douloureuses si la technique utilisée est la vitrectomie. Les soins postopératoires consistent à mettre de gouttes plusieurs fois par jour pendant une quinzaine de jours. Il convient de ne pas faire d'efforts inutiles ou de soulever des charges lourdes pendant quelques temps. Le gaz se résorbe spontanément et progressivement au cours des premières semaines qui suivent l'opération. Les voyages en avion ou à la montagne (à plus 1000 m d'altitude) sont contre-indiqués tant que la bulle de gaz est présente. La vision totalement floue les premiers jours reviendra à la normale en quelques semaines au fur et à mesure de la disparition de la bulle de gaz. Il est possible de prendre l'avion ou d'aller en altitude avec l'huile de silicone. Cependant, cette dernière devra être enlevée lors d'une seconde intervention.

Dans la majorité des cas (85%), la rétine se recolle après une seule intervention. La récupération de la vision dépend de l'état de la rétine avant l'intervention, et ne peut être jugée avant plusieurs mois. La présence d'autres lésions de l'œil peut la limiter. Des récurrences du décollement sont possibles (15% des cas). Dans ces cas, il est nécessaire d'envisager une ou plusieurs opérations complémentaires. Un traitement complémentaire par photocoagulation au laser peut être appliqué après l'opération.

-O-O-O-O-

Cérémonie du Ravivage de la Flamme de la Nation à l'Arc de Triomphe le 17 mai 2024.

De gauche à droite :

*Celyan Despoullains, notre porte-drapeau,
Le Médecin Général Caron, Vice Président
de la Section,*

*Dominique Périgord,
JD Corticchiato Secrétaire Départemental de
la Section*

*François Messina,
Alain Raguenaud, Trésorier de la section*



Vos interlocuteurs au Comité :

La Présidente
Dominique PÉRIGORD

18 avenue Guynemer
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Déléguée de Champigny
perigorddodo@yahoo.fr

06 18 44 18 86

le Président Honoraire
Marcel VEZINAT
0612338641
49 rue Jean Jaurès
94350 VILLIERS SUR MARNE
Délégué de Villiers

François MESSINA
Vice-Président
06 14 25 52 02

Le Secrétaire Trésorier
Jacques HASCOËT
06 11 47 76 00060
17 Av Georges Clémenceau
94360 BRY SURMARNE
Déléguée de BRY

jacques.hascoet6@orange.fr

GODILLON Jean-Michel
20 rue Pauline

94340 JOINVILLE LE PONT
Délégué de Joinville
06 45 44 44 83